



Décision n° 2018 – 777 DC

Loi de finances pour l'année 2019

Liste des contributions extérieures

Services du Conseil constitutionnel - 2018

Plusieurs auteurs peuvent rédiger une contribution commune

Contributions	
Date de réception	Auteur(s)
21/12/2018	CMS Francis Lefebvre pour le compte de la société Total Raffinage France
24/12/2018	Maître Emmanuel GLASER, avocat à la Cour (Cabinet Veil Jourde)
26/12/2018	Maîtres Morgan VAIL et Jean-Pierre LIEB, avocats au Barreau des Hauts-de-Seine (Cabinet Ernst & Young)